AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-69 910208

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 103 d'Avril 1969 — 1969-7

AVERTISSEMENTS

/ARBRES FRUITIERS/

-Tavelures du poirier et du pommier :

Les risques de contaminations par germes hivernants demeurent importants. En outre, des taches peu nombreuses sont apparues dans des conditions particulières assez exceptionnelles, à partir du 9 avril; d'autres vont apparaître dans les prochains jours.

Il est recommandé de renouveler la protection.

-Hoplocampe des prunes :

Le vol des adultes a été précoce par rapport à la floraison des pruniers en général. Seules les variétés de première et moyenne floraison ont pu recevoir des pontes (variétés japonaises en particulier). Seulement sur ces variétés, appliquer dès réception l'un des produits suivants :

-H.C.H. à 100 g de matière active à l'hectolitre.
-Lindane à 12 g " " " " "
-Parathion éthyle à 20 g de matière active à l'hectolitre.
-Parathion méthyle à 30 g " " " "

INFORMATIONS

-Araignées rouges (Panonychus ulmi) :

Bien que les éclosions d'oeufs d'hiver aient commencé à se produire depuis quelque temps, ces dernières sont encore relativement peu nombreuses et freinées par le refroidissement en cours. Attendre une prochaine information pour intervenir.

-Gnomonia - Monilia du cerisier :

Renouveler la protection en appliquant l'un des produits cités dans le Bulletin Technique du 25 mars.

/CULTURES LEGUMIERES/

-Fraisier (cultures de plein air) :

Maladies du feuillage et Pourriture grise (Botrytis) : Effectuer une application très soignée avec l'un des produits suivants :

-Dichlofluanide à 100 g de matière active à l'hectolitre.
-Captane à 200 g " " " " "
-Thirame à 320 g " " " " "
-Phaltane à 100 g " " " " "
-Captafol à 200 g " " " " "

P.1.1/6

/GRANDES CULTURES/

-Colza :

Charançon des siliques : A Lavaur, dans le département du Tarn, nous avons dénombré sur colza en fleurs jusqu'à 73 charançons sur une seule hampe florale. C'est dire que ces insectes, apparus tôt, sont particulièrement nombreux cette année, tout au moins dans certaines régions.

Ces charançons pondent dans les jeunes siliques en formation.

Les interventions chimiques, dans le but de les détruire, doivent donc être effectuées alors que la plupart des insectes ont envahi la culture et avant qu'ils puissent pondre, c'est-à-dire avant la formation des jeunes siliques (la ponte peut s'effectuer dès la chute des pétales).

Spécialement cette année, les agriculteurs doivent surveiller leurs champs et prévoir un traitement, dans de bonnes conditions de température, dès qu'ils trouvent plusieurs individus sur les hampes florales (examiner un assez grand nombre d'inflorescences).

Cécidomyie : Un bon traitement contre le charançon des siliques permet de limiter les dégâts de la cécidomyie.

Il est nécessaire de soigner particulièrement la protection des bordures.

Puceron cendré : On signale, çà et là, des invasions de ce puceron. Le cas échéant, choisir un produit actif à la fois contre le charançon et contre les pucerons.

/PROTECTION DES ABEILLES/

Nous rappelons les recommandations contenues dans le Bulletin Technique du 3 avril.

BALMA, le 14 Avril 1969

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements de BALMA.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.